

PLU approuvé le 27 janvier 2011
1ère modification simplifiée approuvée le 25 septembre 2020

Révision du PLU prescrite le 22 septembre 2023
Révision du PLU arrêtée le 5 juin 2025
Révision du PLU approuvée le 5 mars 2026

Date : 16 février 2026

Phase : Approbation

N° de pièce : 4.2

Échelle : 1/5 000

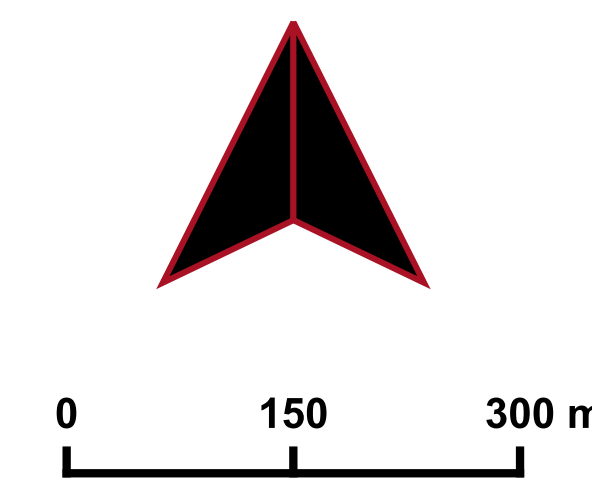
Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 5 mars 2026 approuvant la révision du plan local d'urbanisme de Clévilliers

Le maire,
Alain BELLAMY

Mairie de Clévilliers
Rue du Stade
tél : 02 37 23 76 22
courriel : mairie.clevilliers2@gmail.com
www.clevilliers.fr

4 bis, rue Saint-Barthélemy, 28000 Chartres
02 37 91 08 06 / contact@b-o-ya.fr
www.b-o-ya.fr

OYA



- Ua Zone d'habitat ancien
- Ub Zone d'extension récente
- Uba Lotissement des Tiercelles
- Uh Secteur de hameau
- Ue Zone à dominante d'équipements
- Ux Zone à dominante d'activités industrielles et artisanales
- Uxh Zone à dominante d'activités économiques à proximité de l'habitat
- A Zone d'activités agricoles
- N Zone naturelle
- Nj Secteur de jardins

- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Changement de destination

Éléments repérés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme :

★ Mares

Infos :

🏠 Constructions récentes

- Nouveau périmètre communal
- Ancien périmètre communal
- Emprises sur lesquelles les prescriptions des documents d'urbanisme des communes concernées s'appliquent : (Tremblay-les-Villages – RNU, Challet – carte communale, Berchères-Saint-Germain – PLU)

Liste des emplacements réservés

n°	Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1.	Création d'une aire de stationnement et aménagement paysager	1 750 m2	Commune
2.	Création d'une réserve incendie	500 m2	Commune